


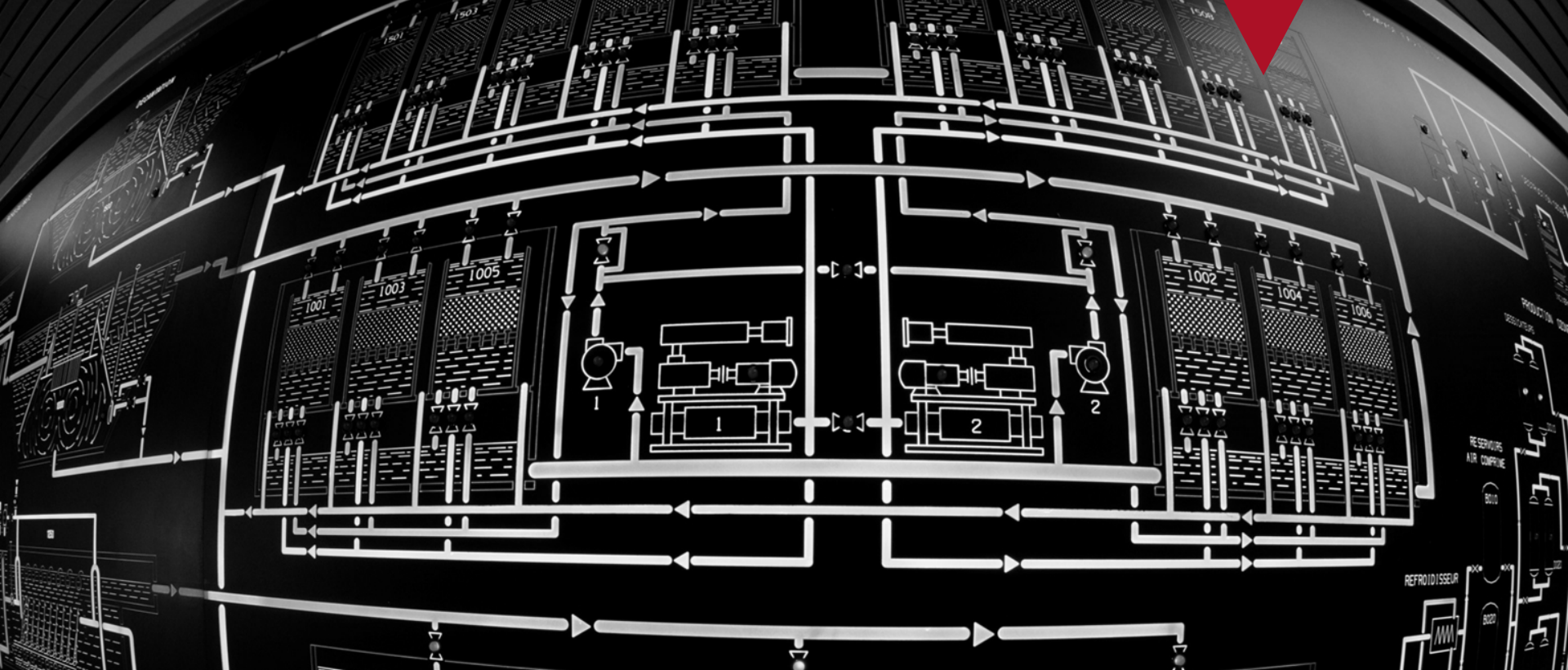


Pays de Montbéliard Agglomération COMMISSION 3 DU 02 JUILLET 2019

Rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement Exercice 2018



RPQS Eau et Assainissement
Territoire de l'ex PMA 29 communes
Exercice 2018



Pays de Montbéliard Agglomération

Produire et distribuer de l'eau potable

Eau potable : les chiffres clés de 2018

Volumes produits : 9 669 621 m³

Distribution à 36 297 clients via 810 km de canalisations

Volumes vendus : 5 233 060 m³ sur le périmètre de l'Agglomération et 2 366 684 m³ exportés (dont 80 % à destination de la CAB)

Rendement du réseau de distribution
(moyenne sur 5 ans)

81,5 %



2017 : 81,6 %

Taux de conformité bactériologique

100 %



(2017 : 99,5 %)

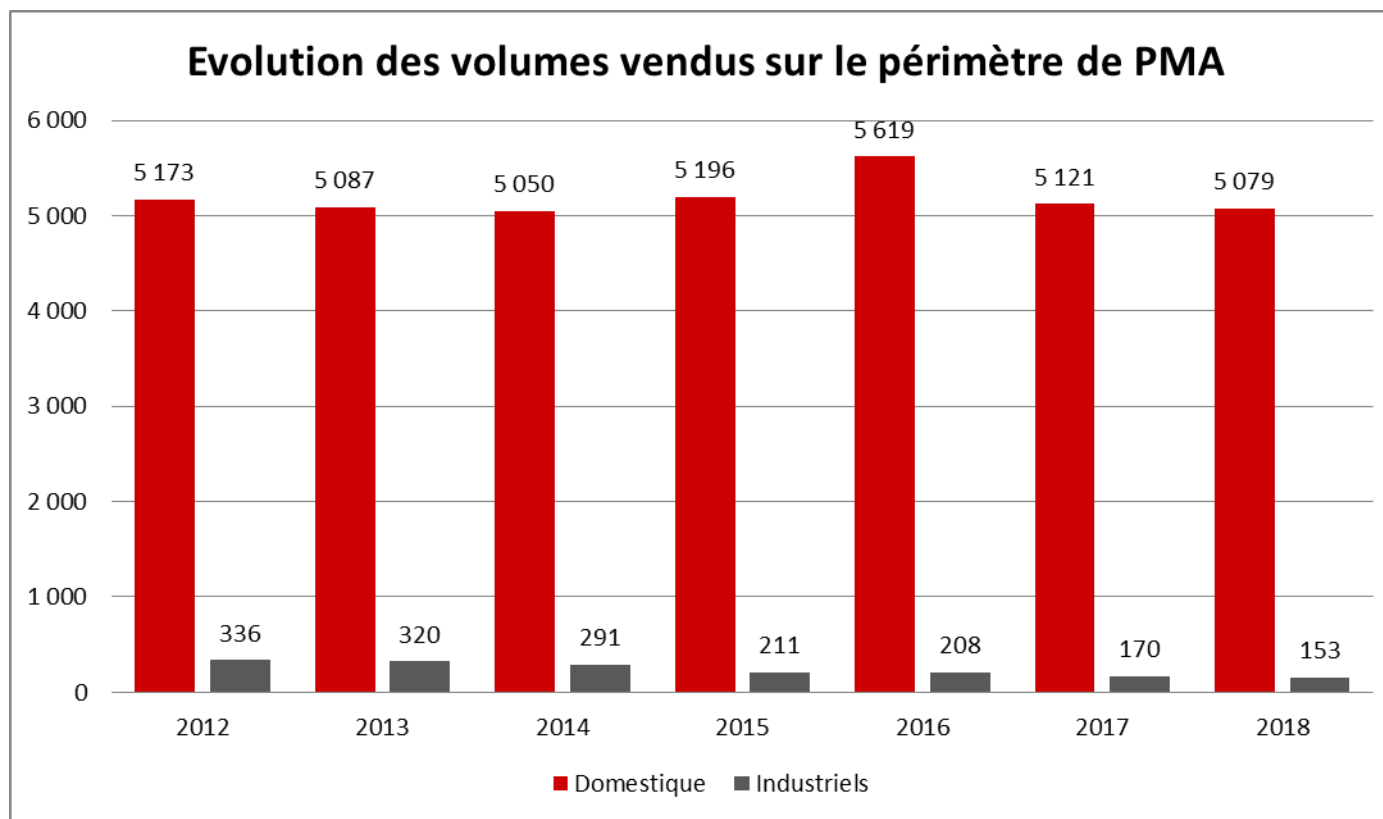
Taux de conformité physico-chimique

96 %

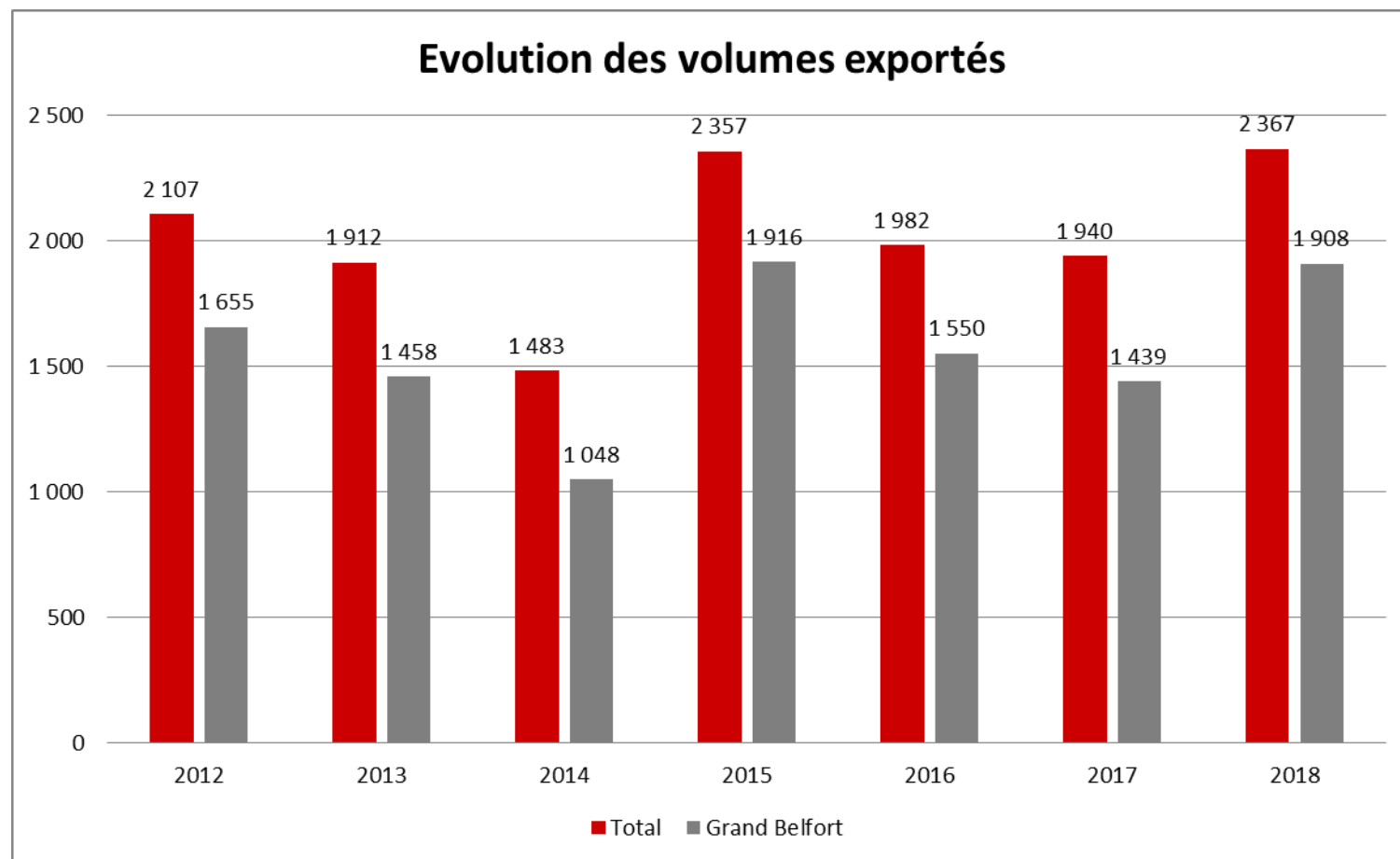


(2017 : 100 %)

Eau potable : évolution des volumes vendus

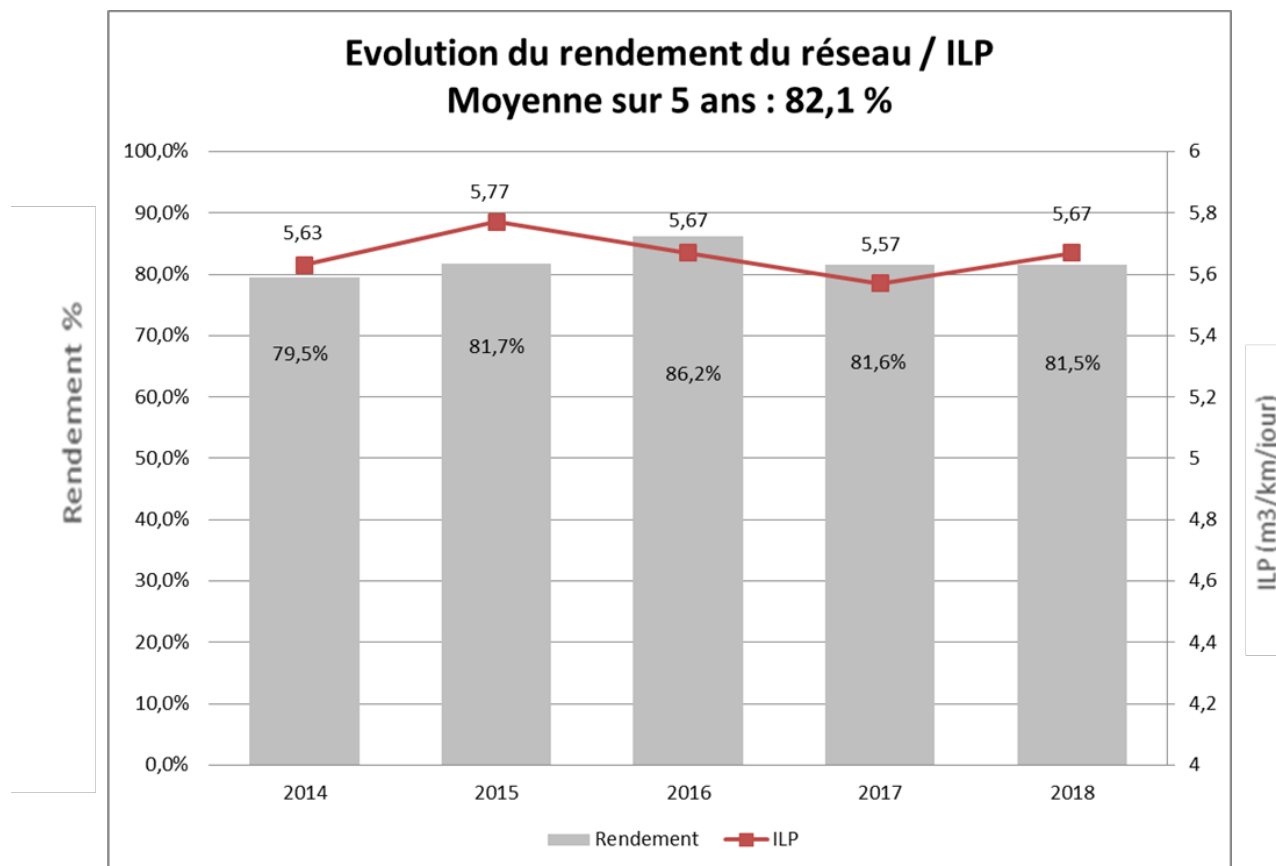


Eau potable : une augmentation des volumes exportés



Eau potable : un rendement de réseau au-delà des seuils exigés par la loi « Grenelle 2 » de 70,38 %

Le rendement de réseau est défini par la réglementation comme le rapport du volume consommé divisé par le volume mis en distribution : il est stable entre 2017 et 2018 (81,6 % en 2017 ; à 81,5% en 2018). L'ILP est également stable à 5,67 m³/km/jour.



	Besançon (données 2017)	PMA (Données 2018)	CAB (Données 2017)
Nb d'habitants	121 000	117 898	96 990
Nb d'usagers	13 446	36 297	26 616
Linéaire de canalisation (km)	448	802	611
Rendement de réseau %	83,15	81,5	81,2
Indice Linéaire de Pertes (m³/j/km)	8,5	6,13	5,4

Rendement moyen en France (données SISPEA) : **79,6%**.



Pays de Montbéliard Agglomération

Collecter et traiter les eaux usées

Assainissement : les chiffres clés de 2018

Volumes collectés : 10 640 452 m³
produits par 35 537 abonnés

1 101 km de canalisations de transport
et collecte

Volumes d'eaux traités : 10 640 452 m³
(9 953 542 m³ en 2017)

Taux de collecte



Taux de boues évacuées conformément à la réglementation



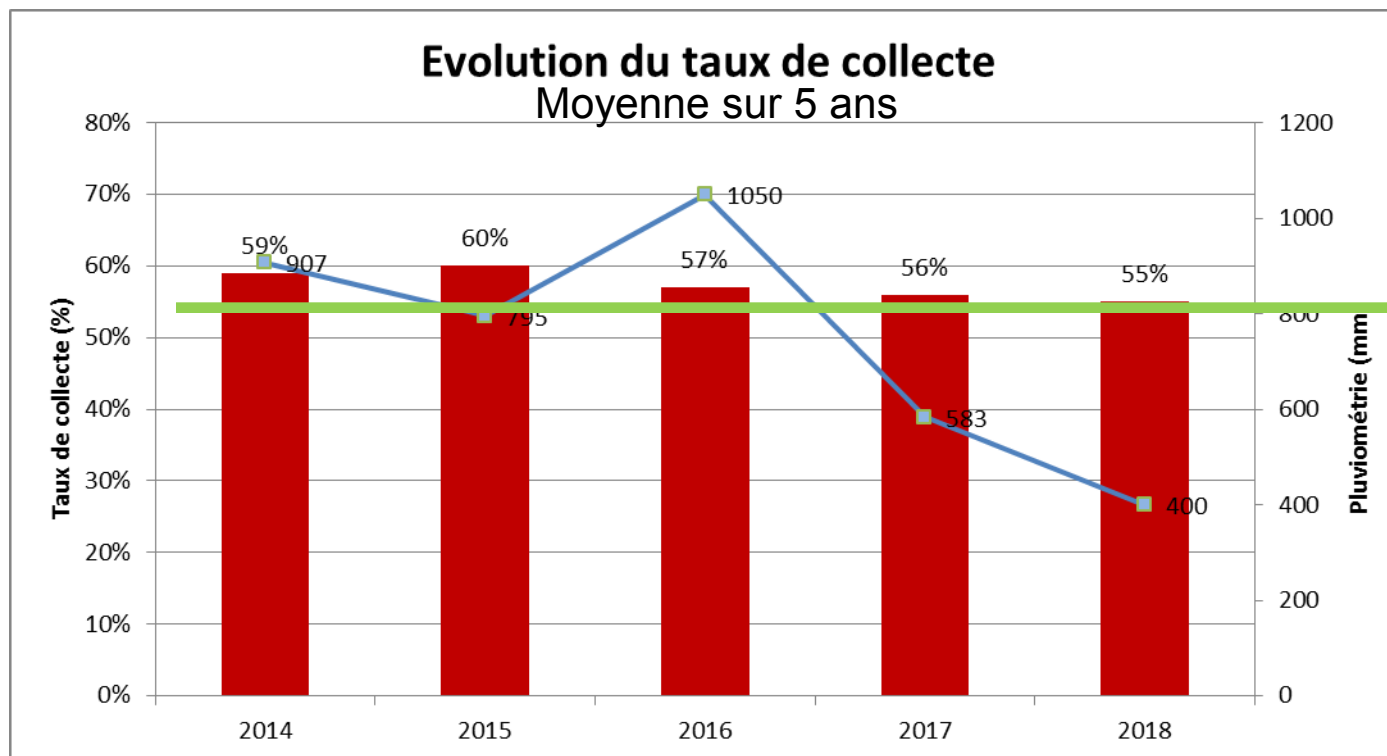
Conformités :

N'ont pas été communiquées par la Police de l'Eau à ce jour.


Les premières données, calculées par le Délégué, font apparaître des conformités collecte, équipement et performance de 100 % des 3 UDEP, vis-à-vis de la conformité à la Directive ERU ou aux autorisations de rejets des usines.

Assainissement : un taux de collecte insuffisant

Le taux de collecte moyen peine à atteindre la barre des 60% depuis 2012 et reste en deçà de l'objectif à atteindre (80%),
Cela s'explique, outre la présence de 20% de réseaux unitaires, par la très grande sensibilité des réseaux de collecte des eaux usées de Pays de Montbéliard Agglomération aux eaux claires parasites.



Moyenne :
57,4 % sur
les 5
dernières
années



Nécessité d'élaborer un programme de renouvellement patrimonial.

En effet, la mise en œuvre d'un **diagnostic permanent** d'ici fin 2019 s'avère indispensable sur les systèmes d'assainissement >10 000 EH :

- Découpage en 37 sous bassins versants ;
- Mesures permanentes permettant de prioriser les actions sur les secteurs les plus sensibles aux eaux claires parasites en 58 points (postes de refoulement, déversoirs d'orage, pluviographes, nappes)
18 points sont en cours d'équipement.

Définition d'un programme de renouvellement patrimonial



Pays de Montbéliard Agglomération

Travaux sur réseaux

Les investissements 2018 sur réseaux d'eau et d'assainissement

Eau potable : 1 169 483 €TTC
(environ 2,8 km de réseaux réhabilités)
dont 162 266 € H.T. pris en charge par
VEOLIA dans le cadre du fonds
patrimonial

Assainissement : 4 792 046 €TTC (4
km de réseaux réhabilités)
dont 1 352 257 € H.T. pris en charge
par VEOLIA dans le cadre du fonds
patrimonial

Taux de renouvellement des réseaux
d'eau potable
Objectif : 0,55 %



Taux de renouvellement des réseaux
d'assainissement
Objectif : 1 %





Pays de Montbéliard Agglomération

Les enjeux financiers et techniques

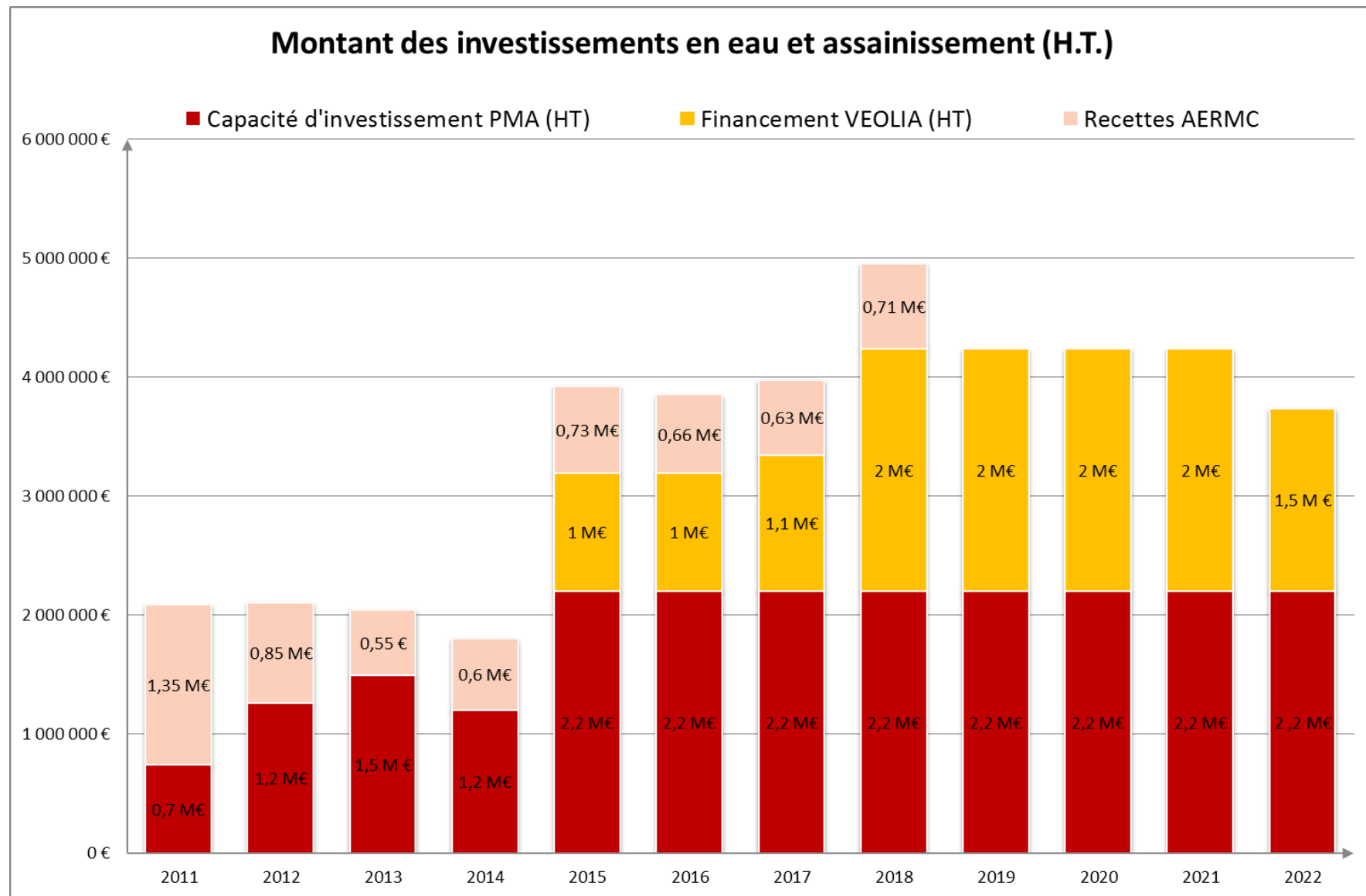
Enjeux financiers :

- ⇒ PMA s'est donné les moyens d'investir sur ses budgets de l'eau et de l'assainissement, sans recours supplémentaire à l'emprunt à hauteur de 2,2 M€ HT /an soit **sur la période 2015-2022, l'équivalent de 17,6 M€ HT**

- ⇒ **VEOLIA** s'est engagé le 24 décembre 2014 , via l'avenant N°7 du contrat de DSP à :
 - Contribuer aux investissements à hauteur de **12,8 M€ HT sur la période 2015-2022** par le biais d'un nouveau « Fonds de renouvellement patrimonial » :
 - Transformer la Garantie Entretien Renouvellement en « Fonds de renouvellement Fonctionnel » à hauteur de 10,3 M€ HT sur la même période.

- ⇒ **l'AERMC** :
 - Dans le cadre du **11^{ème} programme 2019-2024, établi dans un contexte de PPI en baisse (2,3 M€ contre 3,1 M€ au 10^{ème} programme)** : subventionne certains travaux, mais pas de contractualisation signée entre PMA et l'Agence de l'eau.

Enjeux financiers : des nouvelles capacités trouvées



Les enjeux techniques et les perspectives:

En assainissement, de répondre à 5 objectifs principaux :

- Mettre en œuvre le schéma directeur visant le respect des échéances réglementaires en matière d'atteinte du « bon état des milieux aquatiques »;
- Renouveler les collecteurs de transferts principaux ;
- Atteindre un taux de renouvellement patrimonial des réseaux de 1% (actuellement 0,55%)
- Limiter les déversements par temps de pluie de la station de Ste Suzanne notamment ;
- Réhabiliter et/ou renforcer les stations de pompage sensibles aux eaux claires parasites.

En eau potable, de répondre à 3 objectifs principaux :

- Maintenir en état le bâti des usines et réservoirs ;
- Assurer un renouvellement patrimonial des réseaux suffisant (0,55%) pour pérenniser, voir améliorer le rendement du réseau (actuellement : 0,50%)
- Répondre à la problématique de protection et de diversification de la ressource
Etude de faisabilité quant à l'utilisation de la gravière de Mathay engagée (en cours)



Pays de Montbéliard Agglomération

Prix du service :
la facture d'eau type INSEE 120 m³

Facture type INSEE 120 m³

Facture qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes et qui sert à comparer le prix de l'eau entre différents services au niveau national

	01/01/2018	01/01/2019	N/N-1
Prime fixe (€ HT/an)	39,52	40,67	2,91%
Location compteur DN15 (€HT/an)	5,26	5,45	3,61%
Eau (€HT/m ³)	1,2651	1,3003	2,78%
Part délégataire (€HT/m ³)	1,2188	1,254	2,89%
Part PMA (€HT/m ³)	0,0463	0,0463	0,00%
Assainissement (m ³)	1,2833	1,3114	2,19%
Part délégataire (€HT/m ³)	1,0056	1,0337	2,79%
Part PMA (€HT/m ³)	0,2777	0,2777	0,00%
Pollution RMC (€HT/m ³)	0,29	0,27	-6,90%
Modernisation des réseaux (€HT/m ³)	0,155	0,15	-3,23%
Prélèvement bassin (€HT/m ³)	0,0428	0,0463	8,18%
Total facture 120 m ³ (€TTC)	433,85	439,3	1,26%
Prix m ³ (€TTC/m ³)	3,62	3,66	1,26%

Le prix moyen 2018 de 3,66 € TTC / m³ reste en deçà du prix moyen du bassin RMC 3,63 € TTC / m³ et du prix moyen en France de 4,02 € TTC / m³



Pays de Montbéliard Agglomération

Collecter et traiter les eaux usées
des 9 communes de l'ex CCVR

Assainissement Ex CCVR : les chiffres clés de 2017

Volume collecté : 1 022 035 m³

Nombre abonnés : 2 764 abonnés

77 km de **canalisations de transport et collecte**

Volumes d'eaux traités : 790 722 m³
(711 455 m³ en 2017)

Investissements : 6 667 €TTC

Station épuration de Sainte Marie

Conformité à la réglementation
(performance)

100%



↗
(2017:88%)

Taux de boues évacuées conformément à
la réglementation

100%



→
(2017 :100%)

Facture type INSEE 120 m³ Ex CCVR

Facture qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes et qui sert à comparer le prix de l'eau entre différents services au niveau national

	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	Evolution N / N-1
Assainissement (H.T.)			
Part délégataire (abonnement)	35,00	36,00	2,86 %
Part délégataire (consommation)	52,22	53,30	2,07 %
Part communautaire (abonnement)	3,06	3,06	0,0 %
Part communautaire (consommation)	90,00	90	0,0 %
Part AERMC (modernisation du réseau de collecte)	18,60	18	-3,23 %
TOTAL TTC DE LA FACTURE	218,77	220,40	0,75 %
Prix T.T.C. du service Assainissement	1,82 €	1,84 €	1,10 %



Pays de Montbéliard Agglomération

Transporter et traiter les eaux usées de l'ex CC3C

Assainissement Ex CC3C : les chiffres clés de 2018

7 km de canalisations de transport

5 unités de dépollution des eaux usées

7 384 habitants

Conformité à la réglementation
(performance)

100 %



(2017 : 100 %)

Taux de boues évacuées conformément à
la réglementation

100%



→
(2017 : 100%)

Travaux d'investissement :

22 313 € : acquisition matériels



Pays de Montbéliard Agglomération

Contrôler les installations d'ANC

Assainissement Non Collectif : les chiffres clés de 2018

La compétence exercée relève uniquement du **contrôle**, seule compétence obligatoire.

Exercée sur l'ensemble du périmètre depuis le 01/01/2018.



920 installations autonomes sur le territoire

Nombre de contrôles réalisés : 181 en 2018 installations (19 % des installations)

Nombre de contrôles réalisés au total depuis début 2016 : 555 (167 en 2017)

Taux de conformité des dispositifs d'ANC ⇒ 11 %



Merci de votre attention